

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES
SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le Dr BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe; Trésorier : M. J. JACQUET, 8, rue Servient

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises	10 francs
		Etranger.. . . .	15 -

2.514 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

NÉCROLOGIE

La Société Linnéenne vient d'être cruellement frappée par la perte subite, survenue au cours d'une excursion botanique, d'un de ses principaux animateurs, M. Pouzet, ancien président de la Section botanique, auquel nous devons en grande partie l'attribution de notre grande salle de séances ainsi que l'établissement des cours de botanique et des conférences qui ont eu tant de succès cette année.

Ses funérailles ont eu lieu, le 16 mai, à Saint-Maurice-de-Mouplaisir. De nombreux membres de notre Société y assistaient, groupés autour de M. Mérit, président actuel, MM. Beauverie, Revol, anciens présidents de la Section botanique et du Secrétaire général.

Nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici une partie du discours que M. Mérit prononça devant son cercueil :

« Nous avons décidé, il y a longtemps déjà, une excursion dans la vallée de la Brévenne, dans les monts du Lyonnais, avoisinant Sainte-Foy-l'Argentière. Tout faisait augurer d'une bonne journée, de ces journées calmes et reposantes moralement, où la botanique fait les frais de la conversation et où l'âme s'élève un peu au-dessus des misères humaines de chaque jour. M. Pouzet, dès le matin, se montra plein d'entrain, plein de l'allant qui lui était coutumier et rien ne pouvait nous laisser deviner, pour cette journée, à peine commencée, un dénouement aussi tragique et aussi pénible. L'excursion, l'herborisation pour ceux qui sont versés un peu dans les choses de l'histoire naturelle, se déroula normalement ; chacun erra un peu au hasard de l'itinéraire, comme il est habituel, et bientôt notre collègue nous faisait signe amicalement de la main de poursuivre sans trop l'attendre, ce qui fut fait ; et nous pouvions le voir au milieu des prés en fleurs chercher, fouiller scrupuleusement les moindres recoins où auraient pu se dissimuler les plantes rares pour cette région. Le gros de la troupe fit un détour sur une petite éminence, nommée le Chatelard, et bientôt se dirigea sur Aveize où devait

Inscription, pour le voyage et le déjeuner, à la librairie Lauxerois, rue du Lycée, avant le 17 juin.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION BOTANIQUE

Séance du 14 Mai

M. LE PRÉSIDENT annonce le décès, survenu au cours de l'excursion de la veille, de M. POUZET, ancien Président de la Section. Il en prononce un rapide éloge et lève la séance en signe de deuil.

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du 16 Avril

Deux Lépiotes peu communes :

« *Lepiota citrophylla* B et Br » et « *Lepiota Georginæ* W.-G.-Sm. »

Par M. R. KÜHNER

Nous avons eu la chance de récolter ces deux espèces rarement signalées en France, au bois de Vincennes (près Paris), où elles croissaient sous les feuillus (chêne, etc.), à l'endroit précis où furent effectuées nos récoltes de *Lepiota ochraceo-cyanea* ; nous pensons qu'il n'est pas inutile de donner des descriptions détaillées de ces plantes établies d'après nos observations personnelles.

1° Étude de « *Lepiota citrophylla* B. et Br. ».

A. DESCRIPTION. En troupes, à terre, sous les feuillus. 4 et 17 octobre 1933.

Chapeau (D. : 16-32 mm.) ovoïde puis conique obtus, devenant convexo-campanulé, convexe et même à la fin étalé discoïde, à mamelon \pm marqué, souvent large et arrondi obtus, brun ou brun fauve, souvent foncé au disque qui est finement hérissé pointillé de méchulles dressées, couvert ailleurs de fines mèches brunes, fauvâtres ou ocracées, parfois mal individualisées, laissant voir entre elles, au moins au bord, le fond sulfurin clair de la chair.

Chair peu épaisse au disque, mince vers les bords, \pm jaunâtre pâle (rosissant parfois comme le stipe aux blessures faites de longue date); mais concouloire au revêtement vers la surface, à odeur parfois forte, rappelant celle de *L. cristata*.

Lames (L. : 32-35 ; l. : 2-3) pas très serrées, sulfurines (surtout dans le fond), mais pâles, libres et même parfois assez écartées du stipe, de largeur moyenne.

Stipe (H. : 2,5-6,5 cm. ; d. : 1,5-4 mm.) égal ou à peine atténué de bas en haut, sulfurin clair puis paille ou crème sale, dépourvu d'anneau mais chaussé sur une grande longueur par une laine sulfurine, parfois conglomérée en mèches, avec à la base de petits flocons ocracés ou fauvâtres, quelquefois indistincts, fistuleux à chair jaunâtre hyaline, à moelle blanche.

Voile cortiniiforme sulfurin très marqué avant l'ouverture du chapeau.

Spores ovoïdes ou elliptiques, non éperonnées : 6,5-9 \times 3,5-5 μ , à paroi épaisse ne se colorant pas par le bleu de crésyl (pas d'endospore métachromatique), sans pore germatif, binucléée.

Arête des lames hétéromorphe par des poils obtus, cylindracés ou \pm ventrus de 4-8 μ de large.

Revêtement du chapeau à cellules dimorphes ; les unes courtes, claviformes ou en poire (13 μ diam.) forment une pellicule hyméniforme dense, bien que non cohérente, au-dessus de laquelle saillent de très nombreux poils dressés, très allongés, de 9-12 μ de large. *Les cellules de ce revêtement* ont une membrane fauve ou rembrunie et sont remplies d'un pigment sulfurin pâle, facile à extraire par l'ammoniaque ; l'alcool et surtout les acides (acides chlorhydrique, acétique) décolorent les solutions ammoniacales citrines, mais l'addition ultérieure d'ammoniaque ramène la couleur jaune initiale.

*Hyphe*s bouclées, rougissant fortement au bleu de crésyl dans la trame des lames.

B. OBSERVATIONS. Par son revêtement piléique à longs poils, comme par l'aspect de son stipe, que l'abondance du voile fait parfois paraître fusoïde, cette plante est indiscutablement voisine de *L. clypeolaria* ; on l'en distinguera facilement par ses petites spores et par son pigment jaune intracellulaire.

2^o Étude de « *Lepiota Georginæ* W.-G.-Sm. ».

A. DESCRIPTION. Disséminé parmi feuilles tombées sous bois ; 4 nov. 1933.

Chapeau (D. : 10-18 mm.) convexe obtus à convexe plan, parfois mamelonné, blanchâtre mais sali par un fin pointillé brun ou brun rougeâtre, observable à la loupe surtout au disque ; marge excédente.

Chair mince, blanche, inodore.

Lames (L. : 30 ; l. : 1-(2) blanches puis crème rosé, ventrues, libres, à arête floconneuse pleureuse.

Stipe (H. : 1-3 cm. ; d. : 1-2,5 mm.) égal ou un peu renflé en bas, \pm flexueux, blanc hyalin en haut mais de plus en plus sali vers le bas de brunâtre ou de brun rougeâtre, densément pubescent jusqu'au sommet, étroitement médullé d'un soyeux blanc, à parois hyalines, brunâtre miel.

Anneau très étroit et facilement caduc mais très distinct.

Espèce très tendre fragile, se tachant presque instantanément de rose feu très vif au contact, devenant instantanément bleu-vert aux vapeurs d'ammoniaque, surtout sur le chapeau, noircissant en hercier (lames brunissant).

Spores jaunâtres pâles sous le microscope sur le frais, ovoïdes ou en amande : 6,7-7,5 \times 4,2-5 μ , à paroi épaissie ne se colorant pas par le bleu de crésyl (à l'exception d'une fine endospore métachromatique parfois assez distincte), à pore non distinct.

Poils d'arête fusoïdes ventrus, à sommet contracté en un appendice obtus, allongé, \pm cylindracé ou flexueux ; 57-60 \times 14-15 \times 3,5-5 μ .

Trame des lames emmêlée, à hyphes très inégales, les unes filiformes de 4-4,5 μ de large, les autres versiformes de 20 μ de diamètre ; sous hyménium mince, celluleux.

Chair piléique à hyphes cylindriques (16 μ diam., avec plusieurs hyphes grêles) emmêlées, laissant entre elles des espaces aérifères.

Revêtement du chapeau non celluleux muni de nombreux poils allongés, cylindracés ou \pm claviformes, obtus, de 8-12 μ de large ; ces poils, dont la membrane est parfois nettement rembrunie inférieurement renferment assez souvent (comme les poils de l'arête des lames) des précipités irréguliers, bruns ou brun-rouge obscur.

*Hyphe*s du stipe non bouclées, les superficielles émettant des poils allongés, ventrus (18-19 μ diam.) atténués au sommet en un bec obtus, \pm flexueux ou toruleux. Les membranes des hyphes du stipe se colorent en pourpre mauve par le bleu de crésyl.

B. OBSERVATIONS. Cette espèce, qui ressemble à un *L. sminuda* sale et pourvu d'un anneau, se rapproche plus par la structure du revêtement piléique du *L. parvannulata*.

On la distinguera très facilement des autres *Lepiotes* de petite taille à son rougissement très marqué (le *L. Sladkyi* Vel., espèce voisine, partage avec elle ce caractère), à la réaction ammoniacale, à son stipe pubescent, etc.

*
**

M. BATTETTA fait observer, à propos de la note de M. KÜHNER, qu'il a récolté *Lepiota citrophylla* dans la région lyonnaise, en compagnie de M. POUCHER, à Grandris (Rhône), en terrain montueux et siliceux, le 11 novembre 1928 et le 7 juillet 1929.

Les caractères de l'espèce lyonnaise, tels que M. BATTETTA les a notés, correspondent sensiblement à ceux indiqués par M. KÜHNER. Il signale cependant que le couvert était différent (*Picea excelsa*) de celui donné par KÜHNER; les spores en sont d'un blanc très légèrement citrin; observées dans le réactif de Melzer, elles prennent simplement la coloration de ce dernier sans donner la réaction des membranes amyloïdes.

Cette Lépiote est donc rare, puisqu'elle est peu signalée. Elle ressemble beaucoup à *Lepiota cristata*, ou *clypeolaria*, et sa variété *campanetta* à feuillettes jaunes, mais elle s'en écarte par ses spores ainsi que par la teinte citrine générale

SECTION D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE

Séance du 12 Mai

La pigmentation des habitants de l'Égypte ancienne

Par le Colonel A. CONSTANTIN

La couleur des cheveux et de la barbe, celle des yeux et de la peau sont peut-être de tous les caractères physiques de l'homme les plus faciles à observer et à discerner. Aussi ont-elles toujours servi à la discrimination des races. Il faut être anthropologiste pour s'occuper des indices des hommes que l'on examine, même de leur *indice céphalique*, tenu pourtant pour si important que VACHER DE LAPOUGE a pu dire qu'un temps viendrait peut-être où les hommes se feraient la guerre à cause d'un degré de plus ou de moins dans cet indice.

L'Égypte, pays de la civilisation probablement la plus ancienne, a depuis longtemps attiré l'attention des ethnographes et des anthropologistes. Ils ont trouvé dans ses hypogées des documents ostéologiques de grande valeur. Mais si les mensurations permettent de calculer les divers indices, et si elles font supposer pour les Égyptiens une origine africaine, elles ne font pas connaître de façon sûre quelle était leur pigmentation.

Faut-il pour celle-ci s'en rapporter aux peintures des tombes royales? D'après CHAMPOLLION, elles représenteraient derrière le dieu *Horus* quatre familles de peuples bien distinctes. La première est de couleur rouge sombre, elle est bien proportionnée, elle a la physionomie douce, le nez légèrement aquilin, une longue chevelure nattée, elle est habillée de blanc. C'est la race humaine par excellence, celle que les légendes nomment *Rot-en-nerône*, celle des Égyptiens proprement dits. Derrière elle viennent les *Nashi*, qui sont des nègres, il n'y a pas de doute à avoir. Les hommes du groupe suivant ont une peau couleur chair, mais tirant sur le jaune, leur nez est aquilin,